



**PRÉFET  
DE LA  
CHARENTE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Sous-préfecture de Cognac**

Affaire suivie par :

**Lise DOMONT**

Pôle collectivité et aménagement du territoire

ICPE - Emplois

Tél. : 05.17.20.33.94

Courriel : lise.domont@charente.gouv.fr

Cognac, le 09 janvier 2024

## Compte-rendu

**Objet : Commission de suivi de site (CSS) – Site Antargaz – 21 octobre 2024**

**Président de séance :**

M. Sébastien LEPETIT, sous-préfet de COGNAC

**Participants :**

Collège « administration de l'État :

- M. Sébastien LEPETIT, sous-préfet de COGNAC représentant M. le préfet,
- M. Brice POULIQUEN, représentant M. le directeur de la DREAL,
- M. Renaud WITTEBROODT, DDT 16-86, représentant M. le directeur départemental des territoires,

Collège « élus et collectivités territoriales ou d'établissement publics de coopération intercommunale concernés »

- M. Hubert DEMENIER, maire de MERPINS
- Mme Danièle LAMBERT-DANEY, maire de GIMEUX
- M. Pierre-Yves BRIAND, président du conseil départemental de la Charente

Collège « exploitant » Antargaz

- M. Laurent CHAMPAGNAC responsable Région Centre-Ouest, représente le directeur d'exploitation
- M. Benjamin BRIARD, ingénieur responsable HSE

Collège « riverain ou association de protection de l'environnement »

- M. Maxime Blanchet, Président de l'association Charente Nature
- Mme Marie-Hélène BARATANGE, UFC que choisir

**Autres participants :**

- Mme Murielle MOUSNIER, responsable RTCD, DREAL

|                                                                                |
|--------------------------------------------------------------------------------|
| - Mme Lise DOMONT, sous-préfecture de COGNAC                                   |
| - Mme Isabelle CLERJAUD, 1 <sup>er</sup> adjointe à la mairie de GIMEUX        |
| - M. Jean-Yves THIBAUD, adjoint mairie de MERPINS                              |
| - M. Jean-René BARET, 1 <sup>er</sup> adjoint représentant le maire de MERPINS |
| - M. le commandant Didier REMY, SDIS 16                                        |

**Personnes excusées :**

|                                                  |
|--------------------------------------------------|
| - M. David ALLARD, Président de la CUMA          |
| - Mme Karine DEFOIS, représentante du personnel  |
| M. Jean-Michel DUGAST, représentant du personnel |

**Absents :**

|                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------|
| - SIDPC de la préfecture de la Charente                                              |
| - Président du conseil régionale de la région Nouvelle-Aquitaine ou son représentant |
| - Président de la communauté de l'agglomération de Grand-Cognac ou son représentant  |

La commission de suivi de site s'est réunie le lundi 21 octobre 2024 à 14h30, salle du conseil de MERPINS.

M. le sous-préfet préside la réunion, indiquant qu'une commission de suivi de site a été constituée conformément aux obligations liées au régime en vigueur de l'établissement classé pour l'environnement Seveso Seuil Haut.

Après avoir fait l'appel des membres de la commission, M. le président note l'absence de représentants du collège salariés. Il indique que la commission s'est réunie la dernière fois le 17 janvier 2023.

L'établissement a fait l'objet d'un arrêté de mise en demeure le 28/08/2023 que la dernière inspection du 04/03/2024 a permis de solder.

Le site a fait l'objet d'un exercice POI le 30/09/2024, un incendie de camion petit porteur avec un blessé était simulé.

La séance se déroule selon l'ordre du jour suivant :

- modification de la composition du collège exploitant,
- bilan et perspective de l'entreprise
- bilan de l'inspection des installations classées relatif à la surveillance du site.

**1- Modification de la composition de la CSS:**

Les changements intervenus depuis la dernière séance au sein des collèges sont :

**- Collège salarié :**

Mme Karine DEFOIS remplace M. CHAMPAGNAC

**- Collège exploitant :**

M. Benjamin BRIARD remplace M. GAUTHIER.

Un nouvel arrêté préfectoral de composition (16.2024.08.02.00007) a été signé le 2 août 2024 et communiqué.

## 2- Bilan et perspective de l'entreprise:

L'entreprise est présentée brièvement par Monsieur BRIARD qui rappelle que la société Antargaz à GIMEUX est active depuis 54 années, a pour objet le commerce et l'industrie des gaz liquides de pétroles, et plus généralement des gaz liquide et des gaz combustibles de toute nature. Localement, sur l'arrondissement de COGNAC, son activité est étroitement liée avec celle des distilleries Charentaises qui utilise le gaz pour combustion avec une période de pic d'activité allant d'octobre à mars.

Sur le site de GIMEUX, l'effectif est de deux personnes.

La présentation visuelle projetée et commentée suit l'organisation suivante:

- organisation et formations
- identification des risques d'accidents majeurs
- maîtrise des procédés , maîtrise d'exploitation
- gestion des modifications – travaux
- gestion des situations d'urgence
- gestion des retours d'expérience
- contrôle du système de gestion de la sécurité

Pour l'année 2023, un incident et une anomalie ont été identifiés.

- le 6/02/2023, un conducteur a endommagé un poste de chargement, le poste a été fermé et remis en état par une entreprise extérieure.
- le 24 mai 2023, une micro fuite a été détectée par l'exploitant provenant d'un corps de pompe remis récemment en service. L'anomalie a été traitée par une entreprise extérieure qui a remonté et revu le lignage de la pompe qui suite a un essai concluant a pu être déconsigné et remis en service.

## 3- Bilan d'inspection du site par la DREAL

Monsieur POULIQUEN, adjoint au chef de l'UD 16-86 de la DREAL présente le bilan de la surveillance effectuée par l'inspection des installations classées.

Trois visites ont eu lieu sur 2023-2024.

- Inspection du 25 avril 2023 avait pour thématiques :
  - la conformité des bras de chargement/déchargement
  - suivi en service des bras
  - ESP

Un arrêté préfectoral de mise en demeure le 28/08/2023 s'en est suivi, pour que l'exploitant régularise ses six bras au regard de la réglementation et certaines de ses tuyauteries vis à vis de la réglementation pression.

- Inspection du 04/03/2024
  - équipement sous pression et risques de surpression

L'inspection a permis de solder l'APMD du 28/08/2024.

- Inspection inopinée du 27/06/2024
  - ATEX
  - eau de surface
  - risque incendie

Il ressort que l'établissement est bien tenu, les essais fonctionnels en matière de défense incendie se sont avérés concluants.

La DREAL rappelle que les rapports d'inspections sont disponibles en ligne à l'adresse suivante:

<https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007202617>.

Monsieur POULIQUEN clôture sa présentation évoquant le bon déroulement du POI et précise qu'une étude de dangers consolidée est en cours d'instruction par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, et qu'un réexamen de l'EDD est attendu pour fin 2026. L'étude de dangers consolidée a fait depuis lors l'objet d'une demande de compléments de la part de l'inspection.

Monsieur le sous-préfet donne la parole au commandant REMY concernant d'éventuels commentaires et préconisations suite au récent exercice POI.

Monsieur le commandant REMY précise que le facteur humain, précisément la personne d'astreinte et sa réactivité reste le plus important pour l'efficacité des opérations qui suivent le déclenchement de l'alerte. Il n'apporte pas plus d'éléments d'interprétation, l'actualisation des données étant en cours dans son service.

M. le président invite l'assemblée à exprimer leurs questions et remarques.

M. WITTEBROODT s'interroge sur la gestion des habitations proches du site en ce qui concerne les prescriptions du plan de prévention des risques technologiques.

L'exploitant et Madame le maire de GIMEUX précisent qu'une seule des maisons sur les trois comprises dans le PPRT située sur la commune de GIMEUX n'a pas souhaité réaliser les travaux recommandés.

Aux termes des échanges, le président remercie les intervenants ainsi que les membres présents et lève la séance.

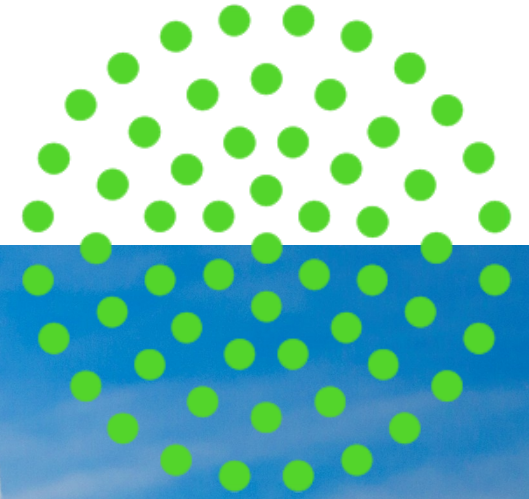
La sous-préfète



Nathalie CLARENC

# Commission de Suivi de Site Exercice 2022-2023

## Le 21/10/2024 Site: Dépôt de Gimeux





# Activité du dépôt de Gimeux

## Stockage 450 m3

*Réception*



Déchargement  
Camion GP

*Stockage*



**3 Stockages de 150 m3**

*Distribution*



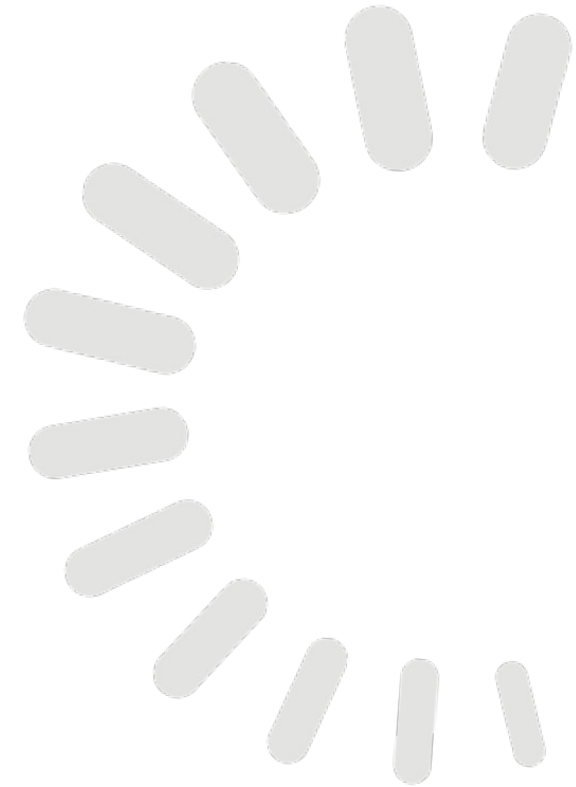
Chargement  
Camion PP

**Client final Vrac**



# SOMMAIRE

- Organisation et formations
- Identification des risques d'accidents majeurs
- Maîtrise des procédés, maîtrise d'exploitation
- Gestion des modifications-Travaux
- Gestion des situations d'urgence
- Gestion du retour d'expérience
- Contrôle du système de gestion de la sécurité



# IDENTIFICATION ET EVALUATION DES RISQUES D'ACCIDENTS MAJEURS

- **Etude des Dangers/Analyse des risques (EDD)**

- > Mise à jour de l'EDD pour septembre 2024 [envoyé à la DREAL](#)

- **Commission de Suivi de Site (CSS)**

- > Dernière CSS le 17/01/2023

- **Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)**

- > PPRT approuvé

- **Arrêtés Préfectoraux (AP)**

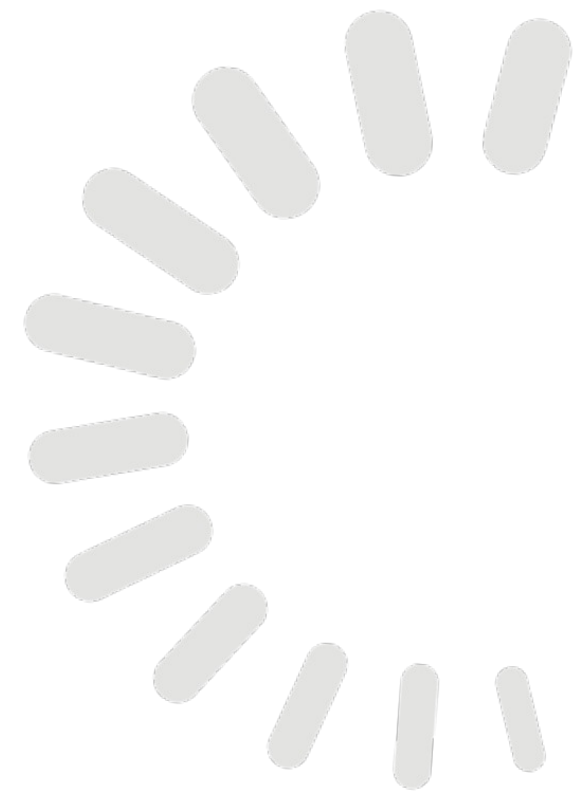
- > Mise en demeure du 28/08/2023 ([levée suite à l'inspection de mars 2024](#))

- **Plan d'Opération Interne (POI)**

- > Mise à jour du POI en Octobre 2022

- **Plan Particulier D'Intervention (PPI)**

- > [Processus de mise à jour en cours, réunion commune sur site et en mairie courant septembre 2024](#)





- ORGANISATION

- > Le site présente un effectif de 2 personnes participant à l'exploitation du site.
- > Pas de Mouvements de personnels

- FORMATION

- > Formations réalisées sur les exercices précédents
- > **96%** des formations réglementaires et « objectif ANTARGAZ » réalisées (Correspond à 1 formation à planifier)

## Travaux réalisés depuis octobre 2022

### TRAVAUX

Révision de la pompe GPL N°1

---

Réfection parking administratif

---

Peintures au sol (stationnement et circulation)

---

## Travaux prévus sur l'exercice 2023/2024

### TRAVAUX

Repompage cuve GPL administrative (suite à suppression de la chaudière)

Mise en place d'un caniveau sur la zone d'attente camion vrac

Remplacement de tuyauteries GPL

Remplacement de jambe de force sur la rampe Déchargement D2

Remplacement de clôture derrière la réserve côté vigne

> **12 exercices mensuels réalisés sur les thèmes suivants: Sécurité, Environnement et Sûreté:**

Exercices mensuels réalisés (12 à l'année)

- Au moins un exercice sur un thème sûreté par an
- Au moins un exercice sur un thème secours à la personne par an
- Au moins un exercice sur un thème environnement par an

🏛 Un exercice POI a été réalisé le 26 septembre 2023 [et exercice réalisé en septembre 2024](#)

> Thème: Fuite liquide non-enflammée sur une ligne GPL de chargement



# Les évènements remontés

| Date événement | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Typologie |
|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 09/12/2022     | Petite fuite sur camion PP lors d'un chargement: le conducteur sent une odeur de gaz, et constate une fuite au niveau du presse-étoupe d'une vanne sous le camion, stoppée en fermant le clapet de fond du camion. Fuite légère, pas de déclenchement de détecteur au 1 <sup>er</sup> seuil, stoppée dans la foulée de la détection. Immobilisation du camion sur site jusqu'à intervention du réparateur en fin d'après-midi avec test en circuit fermé, puis départ en atelier. | Incident  |
| 06/02/2023     | En fin de chargement, le conducteur quitte le site par précipitation sans avoir débranché le CISC et la prise de terre (dispositifs de sécurité obligatoires pour commencer le chargement) et les arrache. Fermeture du poste pour réparation par une entreprise extérieure.                                                                                                                                                                                                      | Incident  |
| 24/05/2023     | Détection de micro-fuites par l'exploitant sur le corps d'une pompe réinstallée et remise en service en avril 2023 par une entreprise spécialisée. Arrêt et purge de la pompe, puis consignation. Travaux de remontage et de lignage en septembre 2023 et déconsignation après essai validé                                                                                                                                                                                       | Anomalie  |

## Contrôle du SGS

- Audit externe

> Réalisé du 05/10 au 28/10/2022

L'audit est réalisé sur l'ensemble du périmètre Centres et Dépôts ANTARGAZ et STOGAZ. Les constats généraux sont valables pour l'ensemble des sites, la vérification terrain se faisant par échantillonnage. Le site de Gimeux n'a pas été audité par échantillonnage en 2022.



- Inspection DREAL

- 1 inspection réalisée le 25/04/2023 sur le thème ESP :



Le rapport d'inspection du 13/06/2023 fait état de points d'écart reprise dans la mise en demeure du 28/08/2023 sur la classification des bras de transfert et les écarts réglementaires liés à leur non prise en compte en tant qu'ESP

Courrier de réponse envoyé le 30/06/2023

- 1 inspection réalisée sur l'année budgétaire 2023/2024

Le 27/06/2024 sur les thèmes ATEX, eau de surface, risque incendie



4 observations ont nécessité des justificatifs de l'exploitant. Les réponses sont apportées respectivement en juillet et en septembre.



# PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Nouvelle-Aquitaine



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **COMMISSION DE SUIVI DE SITE (CSS) ANTARGAZ - GIMEUX**

Actions de l'inspection

DREAL Nouvelle-Aquitaine

Unité bi-départementale de la Charente et de la Vienne

21/10/2024

# Inspection du 25/04/2023

## Thématiques :

- conformité des bras,
- suivi en service des bras.
- ESP

➔ *"L'exploitant doit régulariser la situation de ses 6 bras de chargement/déchargement et de certaines de ses tuyauteries au regard de la réglementation Appareils à Pression. »*

➔ APMD du 28/08/2023: Délai maximal de 3 mois pour se mettre en conformité

# Inspection du 04/03/2024

## Thématiques :

- Équipement sous pression
- Risque surpression/projection

*=> « L'inspection a permis de procéder au récolement de l'arrêté préfectoral de mise en demeure établi le 28/08/2023 à la suite de l'inspection du 25/04/2023 dans le cadre de l'action régionale Nouvelle-Aquitaine sur le thème des bras de chargement et déchargement, et de leurs dispositifs associés. Les éléments transmis par l'exploitant en amont de la visite additionnés des informations recueillies sur place permettent de lever l'intégralité des dispositions de la mise en demeure du 28/08/2023. »*

*=> APMD du 28/08/2023 soldé*

# Inspection du 27/06/2024

## Thématiques :

- ATEX
- Eau de surface
- Risque incendie

*=> «Globalement, l'établissement est bien tenu. Les essais fonctionnels en matière de défense incendie se sont avérés concluants.. »*

# Données publiques

Pour mémoire, les documents publics (rapports d'inspections, actes administratifs, etc.) sont disponibles sur :

<https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007202617>

# Urgence – exercice POI du 30/09/2024

- Participation du SDIS
- Incendie sur un camion petit porteur avec un blessé
- Compte-rendu d'exercice transmis et plan d'actions associé : Reste les éventuels commentaires et préconisations du SDIS à transmettre



# Modifications des installations / Instruction

- EDD compilée transmise le 23/09/2024=> demande de compléments établie (en validation au service régional de la DREAL) pour prise en compte dans le cadre du réexamen attendu pour fin 2026
- Projet de modification de l'automate de sécurité prévue en 2026: nécessité de remettre un porter à connaissance préalablement
- Mise à jour du plan particulier d'intervention (PPI) entreprise avec la préfecture 16 – objectif : mise à jour pour la fin 2024 (en // de l'analyse de l'EDD supra – ajout de camions roulant au GNV...)



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

DREAL Nouvelle-Aquitaine

Unité bidépartementale de la Charente et de la Vienne

[ud-16-86.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ud-16-86.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr)

05 49 43 86 00